

SYNTHESE

Ressources et besoins en santé des structures d'hébergement et des accueils de jour en Seine-Saint-Denis (93)

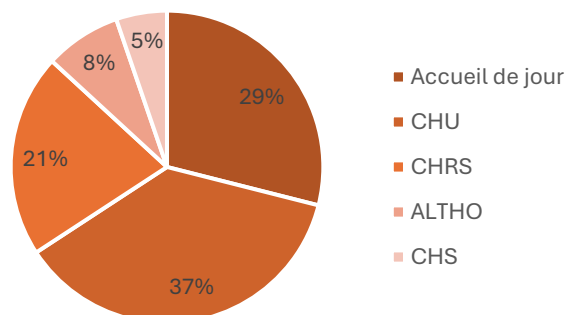
Enquête auprès des CHU, CHS, CHRS, ALTHO, Accueils de jour

- 2024, T1 -

Cette enquête vise à dresser un état des lieux des ressources et des besoins en santé, notamment en santé mentale, des structures d'hébergement et des accueils de jour dans le département de la Seine-Saint-Denis.

La collecte des données s'est déroulée du 6 février au 29 mars 2024.

Les réponses obtenues permettent une analyse des besoins et des ressources en santé des structures.



Le questionnaire a été transmis à 105 structures (13 accueils de jour/halte de nuit et 92 structures d'hébergement). 38 réponses ont été collectées, soit un taux de réponse de 36%.

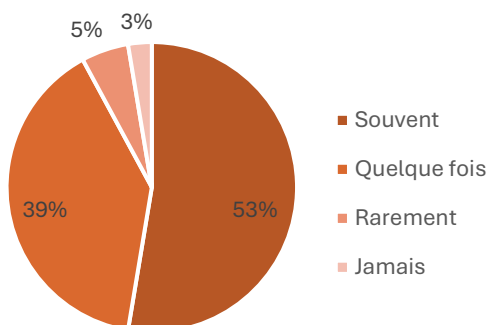
I. Résultats clés

A. Santé Mentale

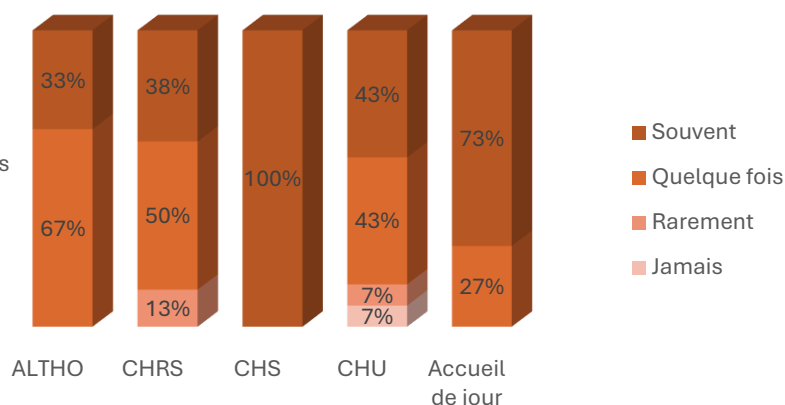
53% des structures signalent rencontrer souvent des situations de santé mentale, tandis que 39% en rencontrent quelques fois et 8% rarement ou jamais.

Les accueils de jour semblent plus souvent rencontrer des situations relevant de la santé mentale.

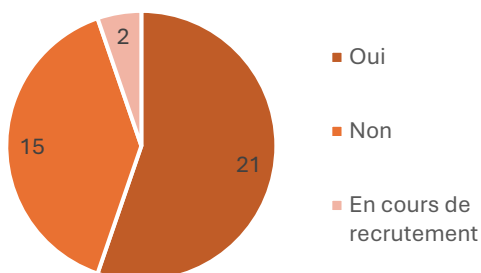
Fréquence de rencontre de situations relevant de la santé mentale



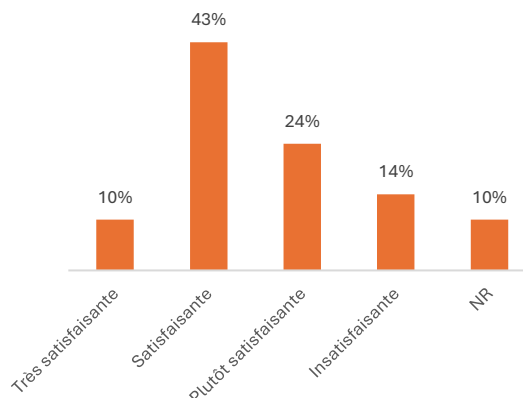
Fréquence de rencontre de situations relevant de la santé mentale en fonction du type de structure



Dotation psychologue



Satisfaction des interventions



Plus de la moitié (55.3%) des répondants disposent de postes de psychologues ou de permanences.

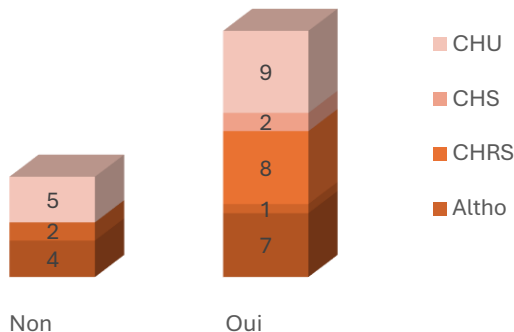
53% des structures disposant de psychologues se déclarent très satisfaites ou satisfaites de la fréquence d'intervention, 24% la trouvent plutôt satisfaisante, et 24% la jugent insatisfaisante ou n'ont pas apporté de réponse.

L'analyse des réponses indique que plus de la moitié des structures (53%) rencontrent souvent des situations relevant de la santé mentale. Les accueils de jour sont particulièrement concernés, 73% d'entre eux signalant des rencontres fréquentes de ces situations.

Plus de la moitié des structures disposant de psychologues se déclarent satisfaites de la fréquence de leur intervention.

B. Santé globale

Connaissance équipes mobiles médico-sociales (Mesure27)



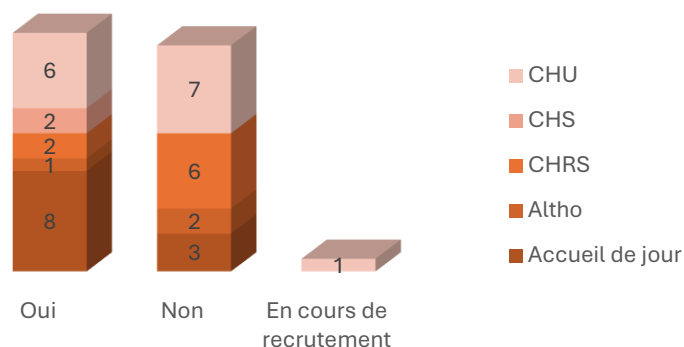
71% des structures ont connaissance des équipes mobiles médico-sociales (Mesure 27).

Parmi elles, 78% ont sollicité ces équipes au moins une fois et ont jugé leur intervention utile.

Par ailleurs, la Commission Parcours de Soins Complexes portée par l'hôpital Delafontaine, la Ville de Saint-Denis et Interlogement93 est connue de 74% des répondants.

La moitié des structures bénéficient de l'intervention de professionnels de santé. 47% des professionnels intervenants sont salariés. 37% des professionnels sont des partenaires ou bénévoles. Il s'agit principalement d'infirmières, de médecins, de sage-femmes ou de la PMI. La fréquence des interventions est généralement hebdomadaire, mensuelle ou occasionnelle.

Intervention professionnel.le de santé au sein de la structure



Principales problématiques de santé complexes rencontrées par les structures répondantes :

- Psychiatriques (82%)
- Somatique (68%)
- Accès aux soins / rupture de soins (55%)
- Addictions (55%)

71% des structures connaissent les équipes mobiles médico-sociales, et parmi elles, 78% ont déjà sollicité ces équipes. La majorité des structures bénéficient de l'intervention de professionnel.le.s de santé, principalement des infirmières. Les principaux besoins exprimés incluent l'accompagnement dans le parcours de soin, le soutien aux professionnels de la structure, et le développement de partenariats.

De plus, 37% des structures rencontrent souvent des situations de santé complexes, soulignant l'intérêt de l'identification de la Commission Parcours de Soins Complexes (CPSC) pour la réflexion à la prise en charge de ces situations.

II. Besoins identifiés

Les principaux besoins exprimés par les professionnels en matière de santé :

- Prise en charge / accompagnement des personnes dans le parcours de soin (68%)
- Appui aux professionnels de la structure (66%)
- Développement du partenariat (63%)

Plus précisément, s'agissant de la santé mentale, les besoins principaux sont orientés sur la prise en charge :

- Orientation vers soin (79%)
- Consultations individuelles (74%)
- Développement de partenariats (71%)

Les professionnels ont identifié des besoins variés en matière de santé, avec globalement un accent sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes, le soutien aux professionnels, et le développement de partenariats.

III. Recommandations

Au regard de cette enquête, 7 recommandations ont été formulées à destination des structures AHI du territoire.

1. Renforcer les ressources en santé mentale et développer le partenariat

Envisager l'embauche ou le partenariat avec des professionnels de la santé mentale, tels que des psychologues, pour répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale au sein des structures.

Favoriser les collaborations avec la psychiatrie intra et extra hospitalière et d'autres services de santé mentale pour renforcer l'accès aux soins.

2. Accroître la sensibilisation et la formation

Organiser des sessions de sensibilisation et de formation sur la santé mentale pour le personnel des structures, afin de mieux repérer et prendre en charge les besoins des personnes accueillies.

3. Améliorer la coordination des parcours de soins

Favoriser l'identification et la collaboration avec les Équipes mobiles médico-sociales, afin de faciliter l'accès aux soins, de coordonner les parcours de soins et d'éviter les ruptures de soins.

4. Mettre en place des permanences de santé

Répondre à la demande exprimée en mettant en place des permanences de santé au sein des structures en fonction des besoins spécifiques.

5. Promouvoir le partage des bonnes pratiques

Encourager l'exploration de nouvelles approches et la diffusion des bonnes pratiques entre les structures, afin de mutualiser les pratiques et favoriser l'accompagnement des publics.

6. Suivre et évaluer les actions mises en œuvre

Mettre en place un suivi et une évaluation régulière pour analyser l'efficacité des interventions mises en œuvre et ajuster les stratégies en fonction des besoins identifiés.

7. Impliquer les personnes concernées

Favoriser la participation active des personnes concernées dans la conception et la mise en œuvre des interventions, en les consultant sur leurs demandes et leurs besoins.

Conclusion

L'enquête menée auprès des structures d'hébergement et des accueils de jour en Seine-Saint-Denis a mis en lumière des besoins en matière de santé. Les résultats montrent que les structures sont souvent confrontées à des situations complexes nécessitant l'intervention de professionnels de santé. Bien que des partenariats existent, il est crucial de les renforcer pour améliorer la coordination des soins. Les recommandations proposées visent à combler les lacunes identifiées et à améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement dans le département. En mettant en œuvre ces recommandations, les structures pourront mieux répondre aux besoins des personnes en situation de précarité, tout en soutenant les professionnels dans leur mission.